

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Publicité

Annonces : 14 ct. le mm. ou son espace
 Réclames : 35 ct.
 Avis mortuaires : 30 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas, Sion
 tél. (027) 2 44 22
 Martigny
 tél. (026) 6 00 48

Abonnements

Suisse Fr. 18.-
 Av. Bulletin off. Fr. 26.50
 Etranger Fr. 26.-
 Chèques postaux Il c 58
 Rédaction et administration :
 Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Courts métrages

Fiches signalétiques pour candidats inconnus !

● Les Vaudois vont élire leurs conseillers municipaux. Les partis ont déposé leurs listes. C'est le moment que choisit un animateur de la «Ligue vaudoise» pour proposer la création d'un bureau de renseignements auprès duquel les électeurs pourraient consulter les qualités... et les défauts de tous les candidats, mais principalement de ceux qui ne sont pas connus du grand public ! Cet office aurait comme mission d'établir les fiches signalétiques des candidats et, de plus, de faire un choix parmi les meilleurs pour les proposer à la clientèle électorale ! On va même jusqu'à demander la publication de ce choix par la presse... Cette idée saugrenue révèle une méconnaissance totale de la vie politique et du fonctionnement de nos partis. Même les plus marquantes personnalités de la République demeurent des inconnus pour ceux qui ignorent tout de nos institutions et qui, sous prétexte de ne pas s'engager, se placent en dehors des réalités quotidiennes. Ne nous étonnons pas, dès lors, qu'ils puissent juger en ignorance de cause...

Dur, mais vrai

● On vient d'attribuer les prix Nobel de la paix pour 1960 et 1961. A ce propos, on se souvient que feu Ernest Hemingway s'était vu décerner le prix Nobel de littérature au crépuscule de sa carrière. Se confiant à un ami, le célèbre auteur avait remarqué ironiquement : «Les prix littéraires sont généralement décernés aux écrivains alors qu'ils connaissent gloire et fortune. Ils font penser à une bouée de sauvetage qu'on jeterait non pas à un homme qui se noie mais à un champion de natation!»

Le Valais va-t-il perdre un conseiller national ?

L'élection du Conseil national a lieu tous les quatre ans, comme on le sait, dans les circonscriptions électorales que forment les cantons. Chaque canton a droit à un conseiller national par 24 000 habitants. Ce chiffre est ce que l'on appelle la base électorale, valable bien entendu pour toute la Suisse. Chaque canton a droit à un moins un représentant à la Chambre des députés.

Cette base électorale a été modifiée, l'autre année, par suite de l'accroissement constant de la population. Aujourd'hui, le problème se pose à nouveau. En procédant, en 1963, aux élections fédérales sur la base actuelle, on obtiendrait pour l'ensemble du pays un nombre de conseillers nationaux bien supérieur à celui que peut contenir la salle des séances, sous la coupole fédérale à Berne.

Ce souci d'un... logement décent des représentants du peuple n'est certes pas déterminant car on pourra toujours objecter que notre bonne mère la Confédération est mieux placée que quiconque pour remédier, par des constructions nouvelles, à cette pléthore. Cette solution n'en est pas une cependant car laisser grossir sans cesse le nombre des conseillers nationaux n'apporte ni une meilleure représentation du peuple ni une facilité dans le travail. Sans compter les frais supplémentaires !

La Suisse se doit, d'ailleurs, de préférer la politique de qualité à celle de la quantité !

C'est pour ces raisons, très brièvement esquissées, que le Conseil fédéral vient de soumettre un projet tendant à porter de 24 000 à 28 000, sauf erreur, la base électorale du Conseil national. Et, comme cette question revient périodiquement sur le tapis, le projet gouvernemental prévoit la progression automatique de la base dès qu'un dépassement du nombre idéal des conseillers

nationaux est entraîné par une augmentation de la population.

Il est évident qu'en passant de 24 000 à 28 000 habitants nécessaires pour obtenir un député, certains cantons y gagnent et d'autres y perdent. Parmi ces derniers figure le Valais qui n'aurait plus droit qu'à six conseillers nationaux au lieu de sept actuellement.

Il est trop tôt pour se livrer à des commentaires sur cette amputation, puisque l'on ne se trouve en présence que d'un projet. Nous avons connu chez nous le même cas, l'autre année, lorsqu'il s'est agi de désigner un nombre fixe de députés au Grand Conseil pour que notre Parlement puisse continuer à siéger au local actuel.

Certains districts ont perdu un siège et tous les calculs de représentation ont été modifiés. Mais on a eu tôt fait de s'adapter à la nouvelle situation et ce ne sont pas des modifications partielles, ici et là, qui ont changé la face de la République !

La proposition du Conseil fédéral va être soumise aux Chambres, puis au peuple. C'est donc aux intéressés eux-mêmes qu'il incombera d'abord de se prononcer. Ils auraient mauvaise grâce à refuser la revalorisation de leur mandat par le fait qu'ils deviendront les porte-paroles de 28 000 au lieu de 24 000 habitants seulement ! Quant aux citoyens à qui l'on demandera ensuite leur avis, ils ont toujours, en l'occurrence, donné la main aux solutions pratiques. On peut donc s'attendre à ce que le Valais ne dispose plus que de six mandats au lieu de sept lors de la prochaine élection de 1963. Ici aussi cette modification qui, à première vue, n'affecterait pas la représentation des minorités politiques, passera sans heurts dans les mœurs et ne changera rien à la bonne marche de la Confédération...

Gérald Rudaz

A travers le monde

Appel solennel de l'ONU contre la bombe russe

A l'ouverture de la séance de la commission politique, mercredi, le délégué de l'Iran a demandé que la commission suspende provisoirement le débat général en cours sur la question des essais nucléaires pour se pencher immédiatement, «avant qu'il ne soit trop tard», sur la résolution de l'Iran, du Japon, des pays scandinaves, du Pakistan et du Canada, adressant un appel à l'U.

R. S. S. afin qu'elle renonce à faire exploser la bombe annoncée de 50 mégatonnes avant la fin du mois.

L'URSS et le groupe soviétique ont tenté par des manœuvres dilatoires de s'opposer à un vote sur le projet de résolution déposé par l'Iran, mais finalement c'est par 51 voix contre 20 que l'ordre du jour a été modifié et que la commission politique de l'ONU a adopté à une majorité écrasante une recommandation prévoyant l'envoi d'un «appel solennel» au gouvernement soviétique lui demandant d'annuler l'explosion d'une super-bombe atomique prévue pour la fin du mois.

M. Molotov aurait vertement critiqué M. Khrouchtchev

On apprend aujourd'hui que les violentes attaques du Congrès communiste russe contre le groupe anti-parti seraient dues au fait que M. Molotov aurait, à la veille du Congrès, adressé aux membres du comité central une lettre mettant en cause le projet de programme du parti que M. Krouchtchev a soumis au congrès communiste.

Dans sa lettre, M. Molotov aurait qualifié ce programme d'«antirévolutionnaire» et d'imbu d'«esprit pacifiste et révisionniste».

En outre, il aurait critiqué la politique du comité central qui est celle de M. Krouchtchev.

Mort de l'acteur Saturnin Fabre

L'acteur Saturnin Fabre est mort en sa propriété de Montgeron (Seine-et-Oise). Il était âgé de 77 ans.

Saturnin Fabre a été terrassé par un cedème du poumon. Il ne pouvait plus parler depuis trois jours.

L'acteur ne s'était jamais consolé de la mort de sa femme survenue en 1957. Le décès brutal de son frère, survenu il y a deux jours, l'avait également beaucoup affecté.

L'Internationale socialiste décrit la super-bombe soviétique comme un crime monstrueux contre l'humanité

Le congrès de l'Internationale socialiste a adopté, à Rome, une résolution dans laquelle l'explosion de la super-bombe soviétique de 50 mégatonnes est qualifiée de «crime le plus monstrueux contre l'humanité». Cette explosion, constate la résolution, aura pour conséquence une augmentation de la radioactivité et mettra donc en danger la santé des générations présentes et futures. Cet acte, brutal et

dangereux pour toute l'humanité, est en flagrante contradiction avec le principe soviétique de la coexistence.

La résolution condamne, en outre, la reprise des essais d'armes atomiques par l'Union soviétique. Elle exprime le regret de l'Internationale socialiste que l'Union soviétique ait refusé d'examiner la proposition anglo-américaine de cesser les expériences nucléaires dans l'atmosphère.



Notre photo montre la table présidentielle à Rome : de gauche à droite, le leader socialiste italien Saragat, le leader travailliste anglais Gaitskell, et le Président du Congrès, Andersen.

Vous m'en direz tant !

En ce temps-là, me raconte une dame, on vivait petitement dans mon patelin, à la campagne, et ma foi, on économisait dur en prévision des vieux jours, mais l'argent qu'une génération avait amassé ne faisait que grossir celui que la génération suivante mettait de côté.

Les enfants étaient les domestiques des parents.

Tenez... mon oncle. Il n'a jamais donné plus de deux francs d'argent de poche à son fils, le dimanche, et il fallait que ça lui fasse la semaine. A quarante ans, le «gamin» en était toujours réduit à ce régime.

— Et plus tard ?

— Eh bien, il a repris le domaine à son compte et c'était lui qui refilait quatre sous à son père pour son tabac. Mon oncle... un phénomène d'avarice ! A la campagne, il y a des temps morts, n'est-ce pas ? On s'occupe à soigner le bétail ou à couper du bois, mais enfin, on n'est pas surchargé comme à la pleine saison. L'idée que le domestique en faisait moins que d'habitude — il travaillait quinze heures au lieu de dix-huit — ça le rendait malade, mon oncle : «Il faudrait, disait-il, pouvoir le renvoyer !»

Et quand on lui demandait ce qu'il avait à reprocher à ce garçon qui ne boudait pas à l'ouvrage et qui était de bon commandement, mon oncle, une barre au front, explosait de colère : «Il mange !»

Il n'aurait pas tellement les visites, vous pensez, mon oncle, et pourtant, de temps en temps, un parent ou un ami venait le trouver, qu'il fallait bien retenir à dîner ou à souper.

Au moment de se mettre à table, mon

oncle prenait son ton doucereux et tandis que ma tante apportait les plats qu'elle avait elle-même fait : «Faut l'excuser, disait-il tristement, elle ne se sent pas tant bien aujourd'hui, elle ne mangera pas.»

Et la sainte femme d'opiner du bonnet : «Oui, la migraine, vaut mieux ne pas forcer.»

Ainsi, ce que mon oncle était obligé de dépenser pour un convive, il l'économisait sur sa femme !

Ce qu'il a laissé à ses descendants, c'est surtout une solide hérédité d'avarice, et on le vit bien le jour où, ayant rendu sa belle âme à Dieu, il fallut se partager l'héritage.

S'il avait été pingre, mon oncle, il avait eu, tout de même, un certain sens de la justice, et c'est ainsi qu'il avait légué dans son testament, une de ses filles, mariée, qui par rapport à l'autre, mariée également, assurait de plus lourdes charges.

Toutes les deux trouvaient convenable de placer sur la tombe de leur père, au moins pour l'opinion publique, une pierre funéraire, et l'on débattit du prix.

Celle qui avait touché moins, lors du partage, voulait que l'autre, à présent, consentît à payer davantage.

Elles firent donc, ensemble, de longs et minutieux calculs et d'additions en divisions, elles fixèrent la part de chacune à la dépense commune.

Au prorata, répétaient-elles, au prorata. Au prorata de l'héritage !

Le souvenir de mon oncle est bien vivant dans le cœur de ses enfants : ils racontent toujours... A. M.

Des Tibétains se sentiront chez eux en Suisse



Un petit groupe de personnes a œuvré en collaboration avec la Croix-Rouge pour permettre, sous le nom de «Société pour l'accueil de Tibétains en Suisse», à quelques Tibétains de venir séjourner en Suisse. - Notre photo : Les premiers Tibétains arrivés à Kloten dans le cadre de cette action sont au nombre de 23 (15 hommes, dont 2 lamas, 4 femmes et 4 enfants).

CRÉDIT SUISSE, MARTIGNY

Tél. 6 12 75 - Compte de chèques postaux Il c 1000

★ ★

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes aux conditions les meilleures
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne
 Obligations à 3 et 5 ans — Gérance de titres

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-VILLE

Importantes décisions du Conseil municipal

Au cours de ses séances des 17 août, 21 septembre, 19 et 24 octobre 1961, le Conseil municipal de Martigny-Ville a notamment :

1. entendu des rapports de tous les présidents de commissions sur l'activité de ces dernières et sur les problèmes en suspens ;
2. adopté un règlement de concours pour l'étude d'un projet de bâtiment scolaire et d'un plan de quartier englobant tous les terrains communaux se trouvant dans la zone Pré Ganiot, Manoir, terrains scolaires ;
- désigné le jury qui sera composé comme suit : président M. Charles Zimmermann, architecte cantonal ; membres, MM. André Perraudin, architecte, Sion ; Mme Heidi Wenger, architecte, Brigue ; MM. Edouard Morand et Denis Puippe, président et vice-président de Martigny-Ville. Membres suppléants : M. André Bornet, architecte, Sion ; M. Georges Roduit, conseiller municipal.

fixé au 15 janvier 1962 le délai de remise des projets ;

3. préavisé en faveur de l'entreprise Gianadda S.A. l'adjudication des travaux de la route cantonale pour le tronçon Dranse - avenue de la Gare ;

confié à l'entreprise Gianadda S.A. l'aménagement d'un égoût collecteur dans la route cantonale de déviation ; adjugé à l'entreprise Erval S.A. les travaux d'aménagement de la voie de raccordement de l'avenue d'Oche au centre sportif ainsi que ceux d'une place de parc jouxtant la patinoire ;

adjugé à l'entreprise Conforti frères les travaux de construction d'un égoût collecteur allant de la rue du Simplon aux terrains industriels du Verdan ;

4. confié à M. Ami Delaloye, architecte et urbaniste à Martigny-Ville, l'étude et la mise sur pied du plan d'extension et du règlement des constructions en collaboration avec la commission d'urbanisme ;

5. décidé de reprendre l'actif et le passif de la Patinoire artificielle S.A. et de rembourser aux porteurs d'actions qui en feront la demande le 30 % de la valeur nominale de ces actions ;

6. désigné M. Elie Bovier comme gérant chargé dorénavant de diriger la piscine et la patinoire municipales et fixé les modalités de cet engagement ; arrêté les conditions d'utilisation de la patinoire municipale par le Hockey-club de Martigny ;

7. entendu un rapport selon lequel le tracé de Poléoduc dans le bassin des

sources du Marioty (vallon de Champex) sera modifié et toutes mesures de précautions prises en vue d'éviter la pollution des eaux ;

8. désigné M. Roger Theux, instituteur démissionnaire, comme chargé de cours de gymnastique aux écoles primaires ;

9. accordé à MM. Josy Genoud et Raymond Payot le transfert à leur nom de la concession d'exploitation du tea-room « Le Cendrillon » ;

à la maison Agip S.A., à Lausanne, l'autorisation d'exploiter un bar à café dans son immeuble en bordure de la route cantonale ;

10. approuvé le projet établi concernant l'organisation des lotos et soirées pour la saison 1961-1962 ;

11. nommé M. Jean Actis membre de la Commission industrielle en remplacement de M. Denis Orsat, décédé.

L'Administration

Médecin de garde

Le service est assuré du samedi ou veille de fête dès 20 heures, au lundi ou lendemain de fête à 8 heures. Dimanche 29 octobre Dr Broccard Mercredi 1er novembre Dr Iten

Pharmacies de service

Jusqu'au samedi 28 octobre, à 17 h. 30 : Boissard.

Du samedi 28 octobre, dès 17 h. 30 au samedi 4 novembre : Lauber.

Le jeudi après-midi, seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte.

Conséquences des essais atomiques à Martigny

Samedi 28 octobre, dès 20 h. 30 et dimanche 29, dès 16 heures, au Café des Messageries, à Martigny, seront exposés les dindes, jambons, lapins, chapons, viandes séchées, salamis, poulets, fromages de Bagnes, plaques de lard et autres victuailles de qualité qui n'ont pas encore subi les effets des premières retombées radioactives. La S.F.G. « Octoduria » vous souhaite bonne chance pour son loto et vous dit d'avance merci.

Eglise réformée évangélique

(Services religieux du 29.10.61) : paroisse de Martigny, culte à 20 h. 15. A Fully à 10 h. 15. Pour l'enfance à 9 h. 15. Paroisse de Saxon, culte pour l'enfance à 10 heures.

Le cirque KNIE a ravi petits et grands

Le cirque Knie vient de nous présenter un programme parfaitement inédit, preuve du souci qu'ont ses dirigeants de toujours satisfaire le public.

Entrée en musique, comme d'ordinaire, grâce à l'orchestre du cirque placé sous la direction du chef Daniel Brunner. Nous voici dans l'ambiance et prêts à applaudir le premier des 25 numéros du programme : le duo pittoresque formé par Apollo, le grand étalon frison noir, et Mascott, le plus petit poney de Suisse, présentés par F. R. Althoff. Ils sont suivis par la grande Revue exotique à laquelle participent chameaux sibériens, dromadaire, bœuf Watussi, buffle d'eau, yak, highlander écossais et Juba l'hippopotame. A peine ont-ils disparu que surviennent les six Riva Sisters, d'Italie, qui rivalisent avec Icare et présentent de magnifiques numéros d'antipodistes. Les Renewel Brothers, eux, mettent le public en joie avec leurs excentricités pleines d'humour et de comique. On rit aussi, et combien, en assistant au match acharné que disputent les chiens footballeurs de Knie sous l'arbitrage de F. R. Althoff.

Avec Alfred Smith, changement de programme : place aux chimpanzés-Knie-de-l'écran, qu'il dresse depuis des années, avec un soin tout particulier. Mais le suspense fait peu après son apparition dans l'arène avec les deux Carmena, un homme et surtout une femme qui exécutent de sensationnels numéros d'équilibre sur les bras ou sur la tête. Quant aux Dior Sisters, on dirait qu'elles ont découvert le secret de la victoire sur la pesanteur...

Mais voici les splendides et inquiétants fauves que présente le dompteur suisse Auguste Natsch. Un frisson court dans le dos des spectateurs quand les Cycling Dutch-Atoms se mettent à faire de la bicyclette à l'envers à 12 mètres au-dessus de l'arène. Et l'on se met même à transpirer quand Alfred Burton réalise son extraordinaire numéro sur l'échelle mobile. Quelle précision millimétrique. On éprouve la même impression à contempler les Niemen Brothers et leur spécialité acrobatique : la voltige à la main. Aussi est-ce avec soulagement que l'on se détend en applaudissant l'Auguste farfêlé et son compagnon le clown blanc, comme du reste les fabricants de gags espagnols que sont les trois Rivel.

Mais le cirque ne serait pas ce qu'il est sans des chevaux. Et c'est avec une intense satisfaction que l'on voit paraître Frédy Knie dans un merveilleux numéro de haute école sur son étalon germano-arabe Jason. Frédy Knie nous présente également plusieurs bêtes qu'il a dressées : les chevaux de la circulation notamment, ou les sept tigres danois. Rebell et les chevaux olympiques.

Rolf Knie nous présente ses éléphants, puis le programme se termine par un charivari brillamment chamarré et sur le grand final.

En résumé, on peut dire que les Knie nous ont donné un spectacle d'envergure mondiale et bien dans la tradition authentique du cirque. On les en remercie vivement en attendant déjà leur retour l'an prochain. JK

Assemblée des pêcheurs du district

Les membres de la FCVPA du district de Martigny sont convoqués en assemblée générale annuelle pour le dimanche 29 octobre 1961 à 9 h. du matin à Martigny-Bourg, salle communale. Ordre du jour :

1. nomination des scrutateurs ;
2. lecture du protocole de l'assemblée de Charrat ;
3. rapport du président, exercice 1961 ;
4. lecture des comptes ;
5. choix du lieu de la prochaine assemblée ;
6. nomination de deux vérificateurs ;
7. élection du comité ;
8. proposition de la section pour l'arrêté cantonal 1962 ;
9. proposition de la section pour la Fédération ;
10. nomination de 7 membres pour l'assemblée des délégués à Brigue ;
11. discussion sur terrain pour canaux d'élevage ;
12. divers.

Colonie italienne

I combattenti e la Colonia Italiana di Martigny, e d'intorni si riuniranno al cimitero, il primo novembre alle ore 11 in onore della commemorazione dei morti caduti in guerra e defundi. E la S. Messa, sarà celebrata dal nostro Reverendo Missionario Padre Romano alle ore 11.45 nella chiesa parrocchiale.

SAILLON

Un grand bal

organisé par la Jeunesse Radicale de Saillon, se déroulera dimanche 29 octobre, dès 20 heures. Orchestre Hawaian-Ramblers (5 musiciens).

SAXON

+ Rosalie Charles

Mercredi a été ensevelie à Saxon Mme Vve Rosalie Charles, née Forré, décédée à l'âge de 84 ans. La défunte avait eu la douleur de perdre son époux, César, il y a quelques années, ainsi que son fils Maxime. Le Confédéré avait relevé en son temps le nombre d'années impressionnant totalisé par la famille Forré dont tous les membres ont atteint un grand âge. La famille Charles était bien connue dans notre commune où elle exploitait une ferme modèle à l'époque dans un quartier qui connaît aujourd'hui un plein développement.

Le Confédéré adresse ses sentiments de profonde sympathie à tous les proches en deuil, particulièrement à notre ami Marcel et à sa sœur Louise, ainsi qu'aux frères et sœurs, et petits-enfants de la regrettée disparue.

RIDDES

+ François Détienne

La population de Riddes et une foule de parents, d'amis et de connaissances venue de partout, ont fait d'émouvantes obsèques à M. François Détienne, décédé à l'âge de 65 ans.

Le défunt, employé CFF, avait passé une partie de sa carrière à la gare de St. Pierre de Clages. Mis à la retraite prématurément pour raisons de santé, il participa très activement à la vie publique de Riddes, s'intéressant particulièrement à la coopérative fruitière dont il était membre du comité et à la société coopérative de consommation dont il était vice-président. Citoyen dévoué, unanimement estimé à Riddes, François Détienne laisse à tous le meilleur souvenir. C'est avec émotion que nous lui adressons ce dernier adieu et que nous prions toute sa famille en peine de croire à l'expression de notre vive sympathie.



POMPES FUNÈRES régionales officielles pour Riddes (027 - 4 73 76)

HEYMOZ CHARLES, RIDDES

Fabrique de cercueils - Toutes formalités
Tous transports par auto-corbillard

1 billet gagnant sur 5

100.000

60 x 1.000

Tirage samedi 4 novembre

loterie romande

DISTRICT DE CONTHEY

VETROZ

Après un grave accident

Au début de cette semaine, un père de famille a laissé sa vie sur le trop fameux tronçon archaïque de Vétroz et Magnot. Cet accident allonge tragiquement la liste déjà trop longue des accrochages survenant presque quotidiennement à cet endroit.

Si pour certains, un communiqué de presse relevant un tel fait n'est qu'un fait divers parmi bien d'autres, si pour d'autres un accident mortel n'en fait qu'un de plus dans les statistiques mensuelles enregistrant les accidents de nos routes valaisannes, la population de Vétroz, elle, n'attache peut-être pas la même importance bien qu'elle se soit montrée bien patiente et souvent résignée.

Ces parents qui chaque jour voient avec angoisse leurs enfants, sac au dos ou serviette sous le bras, emprunter un tel chemin pour se rendre en classe, se demandent anxieusement si nos autorités ne leur accorderont pas un peu de sollicitude pour remédier au plus vite à une situation de moins en moins tenable.

Quelque chose se dessine, il est vrai, des flèches et des chiffres peints en rouge ont fait leur apparition. Mais il y a si longtemps que l'on nous promet, que l'on est encore à se demander si l'on n'aura pas encore l'occasion de voir repêtré tous ces points. Quoi qu'il en soit, personne ne se fait d'illusions et il est très probable que quelques mois vont encore s'écouler avant le début des travaux nécessaires à la correction de cette

route et bien que l'on ait réclamé l'état d'urgence pour l'obtention des crédits.

Alors, une question se pose. Ne serait-il pas indiqué de procéder à la mise en place d'une signalisation plus conséquente ?

Un exemple sanglant : il y a 4 ans, une voiture folle fauchait 19 enfants dont l'un fut tué. Cela se passait à l'entrée est de Vétroz, précisément là où la route se rétrécit brusquement là galement où débouche sans visibilité une route secondaire venant de Vétroz. Cette situation existe depuis bientôt dix ans, les accidents eux ne se comptent plus, tandis que la signalisation, elle, se monte à un écriteau, un seul, indiquant un discret rétrécissement.

Dix ans de laisser aller et d'imprévoyance, 19 enfants fauchés au crépuscule d'un beau jour de printemps, une multitude d'autres accidents, plusieurs articles de presse avec photos à l'appui, rien n'a pu décider les responsables de notre sécurité routière à changer quoi que ce soit ! Avons-nous des raisons de nous montrer sceptique quant à la réalisation prochaine de la correction annoncée ? Nous savons très bien qu'une route répondant aux exigences actuelles ne peut se faire en un jour, mais alors pourquoi ne pas améliorer provisoirement les points les plus dangereux ? Ne serait-ce que pour préserver une vie humaine, une seule, cela serait déjà beaucoup ! Patiemment, nous attendons. m. s.

DISTRICT DE ST-MAURICE

SAINT-MAURICE

De Suisse - Suède à une soirée dansante

A St. Maurice le parti conservateur chrétien-social a distribué le pailillon suivant :

« Un problème d'actualité. Le sport et la politique.

« Karl Rappan, le sorcier du football, réfléchit, nous annoncent les journaux suisses. Comment le « 11 helvétique » vaincra-t-il l'équipe de Suède, le dimanche 29 octobre, à Berne ?

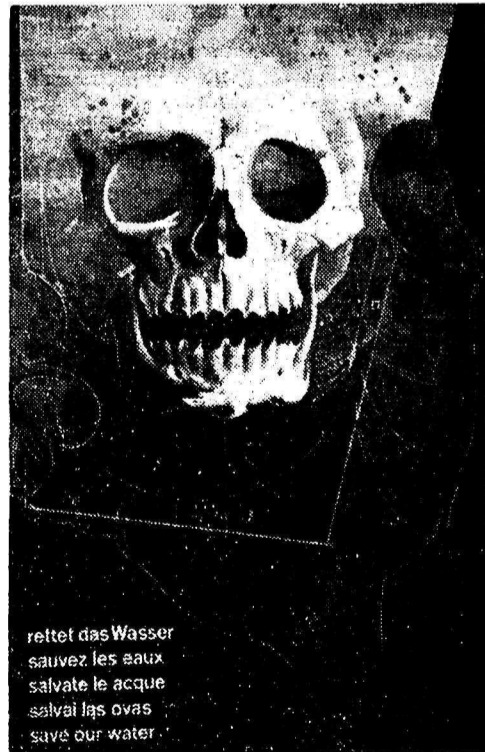
« Les conservateurs de St-Maurice connaissent les secrets de batailles victorieuses et pourraient utilement conseiller le penseur-entraîneur-sorcier Rappan. A deux reprises, en l'espace de 3 mois, n'avons-nous pas vaincu (8 à 3 ou 6 à 5 Réd.) une redoutable coalition d'adversaires décidés, intraitables et rusés (AYMON-NOUS LES UNS LES AUTRES, Réd.)

« Hélas ! pour le football suisse et l'honneur national, les forces vives, dynamiques, du parti conservateur chrétien-social de St-Maurice préparent une grande soirée dansante à la Rotisserie du Bois-Noir, le samedi, 29 octobre, à 21 heures.

« Toutes nos troupes seront engagées dans cette fête de l'amitié, de la fraternité et de la bonne humeur : nous ne pouvons donc prêter main forte à l'équipe de football ».

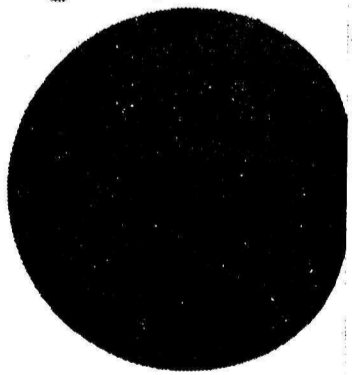
L'équipe suisse n'a donc aucune chance à Berne, dimanche ! hélas, trois fois hélas ! Il ne nous reste donc plus qu'à rentrer nos espoirs, comme on a rentré, un jour d'élections, une certaine voiture haut-parleur...

Affiches pour aujourd'hui et demain



rettet das Wasser
sauvez les eaux
salvate le acque
salvai las ovas
save our water

Eidg. Schützenfest
Zürich
24. Juli bis
12. August 1963



A gauche : L'affiche « Sauvez les eaux », œuvre de Hans Erni, vient de sortir : elle servira à la « Fondation pour la sauvegarde des eaux », en voie de création, pour attirer notre attention sur la nécessité de sauver cet élément vital qui est déjà en grande partie contaminé et pollué. - A droite : Le concours pour l'affiche de la Fête fédérale de tir de 1963 (24 juillet au 12 août, à Zurich) a été gagné par le graphiste zurichois Fridolin Müller, dont voici le projet, d'un symbolisme indéniable.



SAXON



AUBERGE DE LA TOUR D'ANSELME

R. HÄBERLI, CHEF, VOUS PROPOSE...
Tél. (026) 6 22 44
Fermé le mardi

Son menu „Voyageur“
à Fr. 4.50
L'entrecôte „Tour d'Anselme“
et toutes les spécialités de la carte.

MERCREDI TOUS À LAUSANNE

chez Pfister-Ameublements S.A., Montchoisi 5



- de nouveaux et très avantageux modèles de salons et chambres à coucher
- de nombreux et riches mobiliers 1, 2 et 3 pièces à des prix forfaitaires adaptés à votre budget
- d'ensorcelants ensembles-studios pour ELLE + LUI
- l'accueillant «Paradis du meuble rembourré»
- la très intéressante Revue Teak Internationale
- de ravissants et pratiques petits meubles et meubles divers pour embellir votre foyer
- une collection choisie de meubles de style, travaillés dans des bois nobles



Mobiliers de qualité dès Fr. 1980.—, 2350.—, 3950.—, 5200.—, etc.
 Chambres à coucher dès Fr. 790.—, 985.—, 1490.—, 1980.—, etc.
 Salons et salles à manger dès Fr. 590.—, 870.—, 1270.—, 1750.—, etc.
 Studios-Combis dès Fr. 590.—, 870.—, 1270.—, 1750.—, etc.
 Ensembles rembourrés dès Fr. 195.—, 395.—, 575.—, 985.—, etc.

Importants avantages:

- Facilités de paiement sociales sans aucun risque
- Garde-meubles gratuit de longue durée avec prix garanti
- Livraison franco domicile dans toute la Suisse
- 10 ans de garantie contractuelle
- Plein d'essence gratuit / Remboursement du billet pour tout achat dès fr. 500.—



1580/1

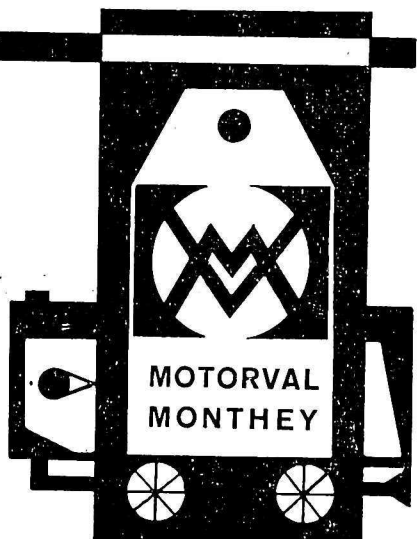
Lausanne, Montchoisi 5 — Tél. (021) 26 06 66

La révision du moteur vous coûte moins que l'amortissement du véhicule en une seule année.

Réfléchissez combien cette révision peut être intéressante pour vous et songez un peu aux années après révision permettant de rouler admirablement pour peu d'argent.

Les moteurs du Valais refaits en Valais et garantis par Motorval.

Devis, prix par votre garagiste



POMMIERS - POIRIERS

Pruniers Tiges et Mi-Tiges

Golden - Jonathan - Jonared - Gravenstein - Stark-Erliest - Clara, etc.
 William - Dr Guyot - Giffard - Louise-Bonne, etc.

Beaux sujets 1 et 2 ans

Rosiers - Thuyas - Troènes

et autres plantes d'ornement

PÉPINIÈRES
BOLLIN
MARTIGNY

Tél. (026) 6 11 41 - 6 18 37

Travaux de plantation - Projets et dev's sans engagement

PALAIS DE BEAULIEU LAUSANNE

du lundi 6 au lundi 13 novembre, tous les soirs à 20 h. 30
 Matinées les mercredi 8, samedi 11 et dimanche 12 novembre, à 15 heures
 Nocturne samedi 11 novembre, à minuit

Le plus populaire des grands spectacles

HOLIDAY ON ICE

l'incomparable revue sur glace dont les cinq troupes triomphent dans le monde entier présente son programme 1962 avec pour la première fois

ALAIN GILETTI

cinq fois champion d'Europe et champion du monde 1960

ANNA GALMARINI

championne d'Italie 1960 et 10 vedettes internationales

Le favori du public **GUY LONGPRE**
 Les corps de ballets

Location ouverte chez FCETISCH Frères S. A., Grand-Pont 2bis Lausanne, tél. 22 30 45

A Martigny: Librairie M. GAILLARD, place Centrale
 A Sion: HALLENBARTER & Cie, rue des Remparts
 Nombreuses courses par cars.



Le studio

le plus avantageux de Lausanne

Vous réalisez de substantielles économies! Propriétaires de garnis! Hôtels! Pensions! Meublés! Privés!

Travail suisse de qualité, beau bois naturel clair matiné, dessin régulier, se composant de: Armoire - Penderie 2 portes, avec rayon à chapeaux, commode avec trois profonds tiroirs, table de chevet avec niche - bibliothèque et porte, ottomane, table frêne collée 7 fois, chaque latte est munie de sabots métalliques antibruit. Matelas à ressorts, 1^{re} qualité, avec 10 ans de garantie, outil sanitas très résistant, complet 5 pièces, au prix très avantageux de

Fr. 395.—
 seulement

Sur désir, vous pouvez également bénéficier de notre intéressant «service-crédit» avec assurance sociale gratuite.

IMPORTANT
 tous ces modèles sont livrables à des conditions très intéressantes, franco domicile dans toute la Suisse!

Multiples possibilités de combinaison, également avec armoire 3 portes et bois de lit au lieu d'un divan! Parc pour voitures devant la maison. Plein d'essence gratuit ou remboursement du billet pour tout achat dès 500 fr. Vous faites toujours un achat avantageux chez

MEUBLES D'OCCASION S. A.
 1. av. Montchoisi
LAUSANNE
 Tél. (021) 26 95 22
 2014/22



Incrediblement simple à manier

de plus, un excellent rendement, c'est à cela que l'on reconnaît la

BERNINA

la machine à coudre de marque suisse la plus achetée.

BERNINA

R. WARIDEL
 Av. du Gr. St. Bernard
MARTIGNY

CONSTANTIN FILS S. A.
 Rue des Remparts
SION

Depuis bientôt 50 ans nous accordons des

PRÊTS

sans caution. Réponse rapide. Petits remboursements mensuels. Discretion complète.

BANQUE PROCREDIT
FRIBOURG
 Tél. (037) 2 61 31.



MIGROS

Pommes et pommes de terre d'encavage

Pommes du Valais, en plateaux de 15 kg. net, pris au magasin

Canada I (kg —.84) le plateau **12.50**

Franc-Roseau I (kg —.97) le plateau **14.50**

Golden Delicious I (kg 1.10) le plateau **16.50**

Jonathan I (kg 1.04) le plateau **15.50**

Starking I (kg —.97) le plateau **14.50**

Canada II (kg —.67) le plateau **10.—**

Boscoop II (kg —.67) le plateau **10.—**

Pommes de terre, en sacs de 50 kg. net, pris au magasin

Pommes de terre **Bintje** qualité d'encavage, sac **14.50**
 (kg —.29)

Carottes du Valais, en harasses de 30 kg. net, prises au magasin

Carottes **Nantaises** non lavées, la caisse **12.—**
 (kg —.40)

Possibilité de gain intéressant

par mois, sans quitter son emploi. Dames et messieurs demandés dans chaque localité, comme revendeurs. Article sensationnel et régulièrement demandé.

Ecrire s/chiffre OFA 10.459 L, à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

A vendre

betteraves

S'adresser chez M. Gaston Gaillard, Charlat.

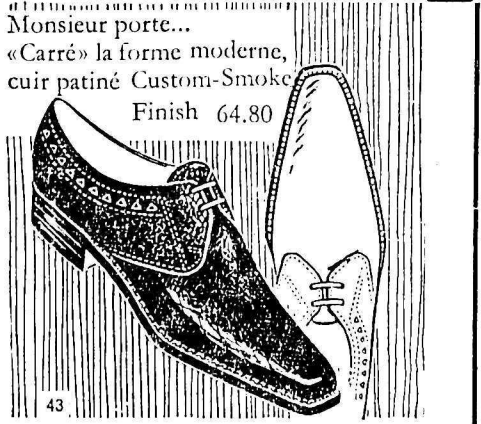
A vendre

1 buffet

de salle à manger moderne

ainsi qu'un ancien, rénové.

Ecrire s/ch. P 14.589 S à Publicitas Sion.



Bally-Arola

Martigny - Place Centrale

CARRE:

La nouvelle ligne

BRIDE:

La nouvelle coupe



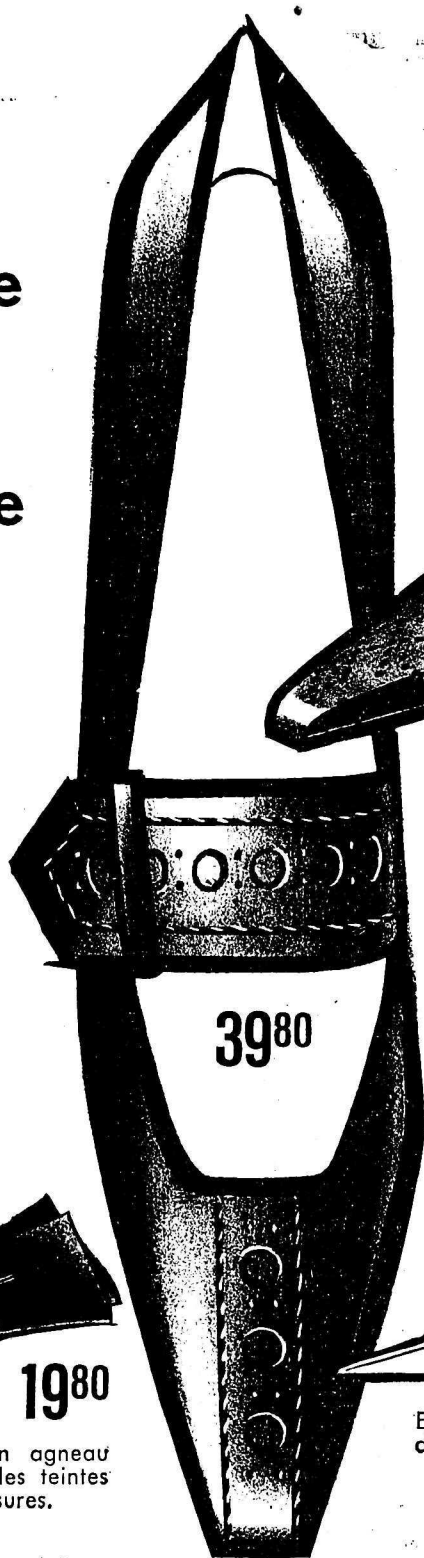
3780

Beau sac, nouvelle coupe mallette, fermoir recouvert. En skaï dans tous les coloris assortis à vos chaussures.



1980

Très beaux gants en agneau glacé lavable, dans les teintes assorties à vos chaussures.



3980

En box brun sienna ou bordeaux foncé.

En box noir ou bordeaux foncé.

3980



3980

En box noir ou bordeaux foncé.

GRANDS MAGASINS

Carlin

Tél. 2 33 06

SION

à cause du choix

RIDDES

Dimanche 5 novembre, dès 14 heures, en la salle de l'Abeille

13.000 Frs

Cartes-Abonnement

à Fr. 30,— en vente :

Café Valésia, tél. 4 72 95 - Café des Voyageurs, tél. 4 71 22 - Kiosque du Télégraphique, tél. 4 76 33 - Caisse d'Épargne du Valais, tél. 4 74 79.

LOTO GÉANT

32 séries de superbes lots

PROCUREZ-VOUS AUJOURD'HUI ENCORE LA CARTE ABONNEMENT

de lots dont voici un aperçu :

1 poste de télévision - 1 machine à laver - 1 vélo-moteur - 1 Elna Zig-Zag - 1 salon - Cuisinière - Frigo - Aspirateur - Machine à écrire - 25 fromages - 10 jambons, etc.

L'Ecuyer de la Reine

95

ROMAN
d'ALIX ANDRÉ

Lauréat de l'Académie française

Puis, s'adressant à la jeune femme :

— Voilà sans doute, madame, une distraction supplémentaire que vous n'auriez osé imaginer. Une femme désire payer ses dettes... Une telle proposition suppose un accord préalable entre nous, n'est-ce pas ? Ou tout au moins la certitude d'un consentement qui doit me rendre, à vos yeux, fort peu estimable.

Elle voulut répondre. Il l'en empêcha, d'un geste qui semblait rejeter loin de lui Béatrix, son offre insultante et ses prétentions.

— Laissons cela. Dès le premier jour où je vécus ici, à vos côtés, Mlle de Calmont n'eut pas plus d'importance pour moi que si elle n'avait jamais existé. Ce fut votre première victoire. Vous en avez, depuis, remporté bien d'autres. Je pense que vous ne l'ignorez pas.

— Je ne veux savoir qu'une chose, murmura doucement Geneviève, c'est que j'avais gagné votre confiance et votre amitié.

Arnaud eut un rire bref :

— Confiance et amitié ?... Mais non. Il ne s'agit point de cela. Ah ! peut-être avez-vous essayé de me gagner par certains sentiments : celui que je portais à cette maison, par exemple, cette maison que vous restauriez avec une telle fidélité. Mais de la confiance !... Grand Dieu ! De la confiance, vous en moi... moi en vous... jamais !...

— Vous mentez !

Elle s'était détachée du mur et vint s'arrêter à quelques pas de lui, les mains posées sur le dossier d'un petit fauteuil qui les séparait.

— Vous mentez. Arnaud, reprit-elle avec force. Souvenez-vous. Un soir, alors que rien ne

vous y obligeait, vous m'avez parlé de votre vie passée... d'un épisode de votre vie. Vous m'avez dit quels scrupules tardifs vous étaient venus, quels regrets vous poursuivaient, et combien vous jugiez blâmable votre conduite. Révèle-t-on ces sortes de choses à un être qui ne vous inspire ni confiance ni sympathie ?

— On les révèle à un être dont on veut, de gré ou de force, se détacher, articula lentement le jeune homme. Comprenez-moi, madame (si vous le pouvez, car je ne me suis pas alors bien compris moi-même). C'était, cet aveu, non pas un lien que je tissais entre nous, mais, tout au contraire, un pont que j'essayais de rompre avant même qu'il fût tout à fait construit. C'était une façon de vous dire : « Connaissez bien celui que je suis, et le jour où j'aurai l'audace de prétendre vous aimer, souvenez-vous que je puis feindre l'amour pour conquérir la fortune ». Voilà le visage, le vrai visage de ma confiance, madame.

— Et pourtant, vous avez cette audace. Arnaud. Et pourtant, vous m'aimez sans même penser que je suis riche !

Elle avait, en parlant, le courage de le regarder profondément, de toute son âme. Et lui-même, alors seulement, la regarda sans colère, très droite, dans la robe de velours noir qui dénudait ses épaules, et cependant, sembla-t-il à Arnaud, si fragile, si facile à briser ! Une soudaine vague de tendresse et d'émotion déferla en lui. Et, pour ne point laisser submerger son cœur, il dut lutter avec violence.

— Eh bien ! dit-il avec un rire agressif et sombre, n'est-ce point ce que je vous dis depuis que vous êtes entrée ici ? Je vous aime, madame. Je vous aime autant et plus que vous avez jamais pu souhaiter de l'être. Ceci est un fait indéniable, acquis. Triomphez donc. Que vous faut-il de plus ?

Il jetait chaque mot comme un défi, mais ne pouvait cependant empêcher une profonde amertume de marquer sa voix. Et Véfa découvrait tout à coup devant elle un être nouveau, redoutable dans sa volonté et sa force, un être tout aussi éloigné de l'élégant familier de la

96

L'ECUYER DE LA REINE

villa « Le Cap » que de l'intendant déferent et appliqué à ses tâches.

— Que vous faut-il de plus ? avait demandé le jeune homme.

— Rien, répondit-elle doucement. Rien, Arnaud.

Et, très bas, elle ajouta :

— Moi aussi, je vous aime de toute mon âme.

Il n'eut pas un mouvement, mais son visage pâle et las parut se défaire plus encore.

— Ah ! remarqua-t-il avec effort, ceci n'était pas dans le programme.

Geneviève eût désiré pouvoir lui crier que, tout au contraire, cet amour se trouvait inscrit au programme depuis des années. Mais elle ne le fit point, et interrogea seulement :

— Le sachant, partirez-vous ?

— Faites-moi l'honneur de ne pas en douter, madame.

— Mais vous êtes donc fou ! s'écria-t-elle avec une sorte de colère désespérée ; fou de repousser ainsi le bonheur, de gâcher volontairement ma vie et la vôtre. Notre vie !... notre vie ici, dans cette maison où tout nous attache, n'imaginez-vous donc pas ce qu'elle serait ?... Je vous aime ! Je vous aime de toutes les forces de mon être ! Ah ! Dieu ! vous saurez un jour à quel point je vous ai aimé, à quel point je vous aime. Croyez-moi... Croyez-moi, je vous en supplie. Je n'ai jamais aimé que vous. Je me suis mariée, mais nul sentiment passionné ne m'attachait à ce malade, et il est mort le jour même où le prêtre nous a unis. Vous seul... vous seul comptez... Vous seul avez pris mes lèvres !...

— Véfa... par pitié ! supplia Arnaud.

Pour la première fois, il prononçait son nom, et elle attendit, pleine d'espoir. Mais la voix dévastée poursuivit :

— Véfa, je vous crois. Oui, vous êtes sincère. Je le sais d'autant mieux que, cet amour, je l'ai vu naître et croître un peu chaque jour. Mais je vous ai vue vous en défendre. Ah ! ne protestez pas. Vous aviez vers moi des élans, vous étiez bonne, spontanée, charmante. Et puis brusquement, sans raisons, vous deveniez distante,

impatiente, volontaire et rude...

« Oh ! ces mouvements, par lesquels vous repreniez ce que vous veniez de donner, ne duraient guère. Mais enfin si brefs et rares soient-ils, ils donnaient la preuve d'une discordance, d'une chute, d'un désaccord entre votre cœur et « vous ». Je ne suis pas homme à profiter d'une défaite, Geneviève, de la défaite de votre jugement, de vos résolutions et de votre volonté. Dans un geste désespéré, Véfa tordit ses mains. Comment expliquer à Sabran que cette lutte, c'était uniquement contre un souvenir qu'elle la soutenait.

— Ah ! dit-elle douloureusement, vous êtes sans pitié. Votre orgueil se venge de mon geste, ce matin... Que faut-il donc pour mériter votre pardon ? Dites...

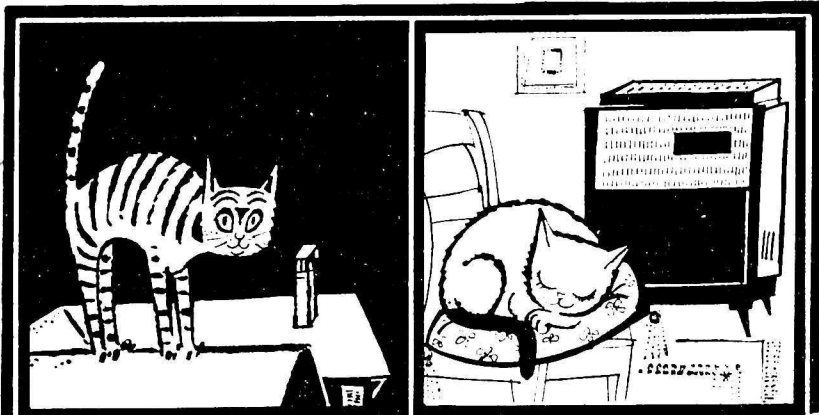
Elle avait abandonné l'appui du siège, s'était rapprochée de lui et, à un mouvement qu'elle fit, Sabran fut pris de panique. Allait-il se jeter dans ses bras, ou à ses genoux ?... Il la saisit rudement par les épaules :

— Véfa, cria-t-il, revenez à vous !

Elle ne répondit pas. Il s'écarta d'elle et reprit d'une voix brisée :

— Finissons-en, ma pauvre enfant. Oui, je vous aime. Je vous aime passionnément et, quoi que me réserve la vie, l'instant où je vous ai tenue dans mes bras ne s'effacera jamais de mon souvenir. Mais il faut que vous le sachiez : entre nous, rien n'est possible. Je n'épouserai pas une femme riche. Et pour rompre sans équivoque tout espoir, si faible soit-il, qu'entretenaient lâchement votre cœur et le mien, je fais un serment. Véfa. Je jure de ne jamais accepter que vous deveniez mienne. Jamais, entendez-vous... jamais... à moins de posséder la fortune à mon tour !

Il était trop tard pour arrêter les paroles définitives et cruelles, pour les empêcher d'être prononcées. Geneviève, d'ailleurs, dans son bouleversement, n'y avait même pas songé. Désormais, l'engagement était pris, qui, tout à la fois, liait et délivrait de Sabran. La jeune femme laissa tomber son visage dans ses mains.



LA COUVINOISE

Installation de pompes électriques et citernes. Service après vente.

Roger Fellay, Saxon, tél. (026) 6 24 04

PIANO

Grand choix
Location - Vente

Quelques
bonnes
occasions

**CHEZ
LE
SPÉCIALISTE**



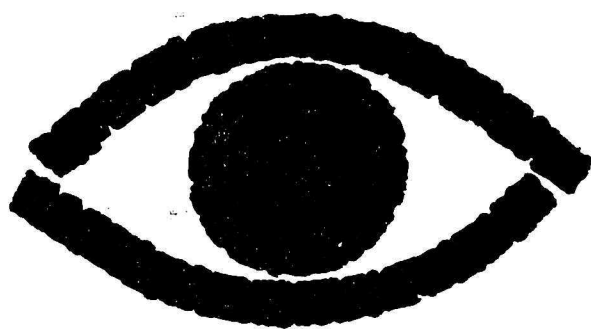
Hallenbaiter
A.C.T.

SION
Rue des Remparts
Accordage - Réparation

**Nos magasins sont
ouverts lundi 30 oct. 61
toute la journée**



Apportez
assez tôt vos annonces



**VOIR
D'ABORD CHEZ
GERTSCHEN...**



Repr.: Brigue, Visp, Sierra, Sion, Martigny, Monthey

Un miracle n'est plus possible dans le commerce aujourd'hui et pourtant...

LA MAISON FASOLI
Ameublements

Place du Midi - Sion
Tél. 2 22 73

continue à vous offrir, comme par le passé, des meubles de qualité maxima à des prix d'attaque. - Que vous habitiez une villa, un appartement ou un studio, nous résoudrons pour vous vos problèmes d'ameublement. - Crédit sur demande. La Maison de confiance où le client revient.

CAFÉ DE LA POSTE, Martigny-Bourg
Mardi 31 octobre, dès 20 heures 30
Mercredi 1er novembre (Toussaint)
dès 16 heures

LOTO

1er de la saison, organisé par la
Gym-Dames et la Gym d'Hommes
Jambons - Volailles - Fromages
Gibier, etc.

AVIS DE TIR

Des lancements de grenades à main auront lieu au stand du Bois de Finges:

Jeu. 2.11.61 1300-1800

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le « Bulletin officiel du Canton du Valais » et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Cdt. Place d'armes de Sion

Grand bal

organisé par la Jeunesse Radicale de Saillon, le

29 octobre, dès 20 heures

Orchestre Hawaiian-Ramblers
(5 musiciens)

SERVEUSE

débutante acceptée. Entrée à convenir.

Ecrire offres à André Narbel, tea-room La Printanière, Les Diablerets. - Tél. (025) 6 41 70.

La Maison A. Murith S. A.

pompes funèbres
cherche un

**représentant
à la commission**

pour son service de pompes funèbres et l'exploitation de son magasin d'articles funéraires (cerceaux, couronnes, etc.), situé rue du Rhône à Sion.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à son siège social à Genève, boulevard du théâtre 10.

URGENT

Nous engageons JEUNES FILLES et JEUNES GENS pour travailler sur l'hologerie à La Chaux-de-Fonds. On mettrait au courant. Bon salaire. Semaine de 5 jours. Tél. 039 - 2 72 16.

**SALON
DE COIFFURE**

„Chez Ginette“

RIDES

Rte du Simplon

Mise en plis, permanente tiède, froide, teinture mode, rinçage moderne.

Tél. (027) 4 75 14 - Non réponse 4 73 76.

Mise au concours

L'Office cantonal du personnel met au concours un poste de chef de section ateliers-écoles du bâtiment au Centre de formation professionnelle à Sion.

Conditions: Formation de technicien en bâtiment acquise dans un technicum suisse avec cycle d'études complet, avec expérience ou formation parallèle (promotion par la pratique). Qualités personnelles d'organisateur et d'éducateur. Connaissance des langues française et allemande.

Age: 25 à 40 ans.

Entrée en fonction: à convenir.

Cahier des charges et traitement: Les candidats peuvent s'adresser à ce sujet au service cantonal de la formation professionnelle à Sion.

Les offres de services qui seront rédigées sur formule spéciale fournie sur demande par l'Office cantonal du personnel, à Sion, devront être adressées à ce dernier jusqu'au 7 novembre 1961 au plus tard.

Sion, le 24 octobre 1961.

Office cantonal du personnel.

Hôtel-Restaurant cherche pour entrée immédiate ou à convenir

2 jeunes filles

de confiance pour la cuisine et les chambres.

Ecrire sous chiffre P 14 674 S à Publicitas Sion.

Holiday on Ice

Martigny - Excursions organisera, comme d'habitude, des cars pour le 11 novembre en soirée et dimanche le 12 novembre en matinée, pour ce magnifique spectacle à Lausanne. - Prix: Entrée et car Fr. 15.—.

Tél. (026) 6 10 71 et Office régional du Tourisme, à Martigny, tél. 6 00 18.

Pour Verbier

Je cherche pour saison d'hiver, entrée début de décembre

bon pâtissier

Bons gages à ouvrier capable et consciencieux. Pâtisserie - tea-room « Aux Croquignols », Verbier, tél. 026 - 7 13 05.

**LECTEURS
du CONFEDERE
Avez-vous lu**

LES ANNONCES
de ce numéro et avez-vous réservé vos achats aux maisons qui soutiennent votre organe par la publicité.

A vendre de suite

Café-restaurant

environ de Sierra.

Renseignements auprès de l'Agence Imm. Schmidt, rue du Lac, 12 Sierra.

Tél. (027) 5 12 92.

Famille de 2 personnes à Martigny-Ville cherche

Femme de ménage

pour le matin.

S'adresser à Mme Louis Spagnoli 1, rue des Ecoles, Martigny.

Offres

**sous
chiffres**

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention: « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc...

La liberté de la presse en Amérique latine

L'assemblée annuelle de la « Sociedad interamericana de prensa » suscite de nombreux commentaires dans tous les journaux d'Amérique du Sud, et cela surtout en raison du fait que leurs éditeurs sont pratiquement tous membres de cette société. Cette association d'éditeurs dispose d'une commission qui publie chaque année un rapport intéressant sur l'état de la liberté de la presse en Amérique latine.

Fermeture de stations de radio en Argentine

Des pays comme Cuba et Haïti ne jouissent pas non plus de la liberté de la presse. En République Dominicaine, on cherche à sauvegarder cette liberté. En revanche, il existe un groupe important de dix-huit pays qui connaissent un régime de liberté complète et un autre groupe de douze pays où l'on ne pourrait pas en dire autant. Parmi ces pays, figurent l'Argentine, le Brésil, le Mexique, le Venezuela, le Pérou et le Chili.

Si l'on veut prendre le cas particulier de l'Argentine, on constatera — c'est du moins l'opinion de la S.I.P. — que les autorités ont ordonné la fermeture de nombreuses stations privées de radio de la capitale. Le gouvernement les accusait d'avoir mis leurs antennes à la disposition des communistes et des péronistes. La S.I.P. est d'avis que la liberté de presse doit être également appliquée à la radio conformément aux principes américains.

tinées du pays, ne la tolère pas. La tentative d'un avocat connu, Me Mendoca de publier un quotidien, sous le nom de « El Pueblo », a échoué. En effet, cet organe de presse de l'opposition n'a paru que trois jours. Au quatrième jour, la police s'empara des exemplaires et ce fut la fin de ce journal.

FOOTBALL

Angleterre - Portugal 2-0

Les Britanniques ont facilement assuré leur qualification pour le Chili en battant le Portugal par 2-0, score acquis à la mi-temps.

COUPE DES CHAMPIONS

Real Madrid - Odensee 9-0

Les Madrilènes se sont qualifiés sans histoire. Le match aller avait donné un résultat de 3-0 en faveur de Real.

Fiorentina - Rapid Vienne 3-1

Ce match aller s'est disputé à Florence. Il a vu les Italiens s'imposer finalement mais les Autrichiens ont sauvé l'honneur et gardent leurs chances intactes pour le retour.

Dunfermline - Skopje 5-0

Les Ecossais... n'ont pas été avares de buts et ont écrasé les Yougoslaves, menant par 3-0 à la mi-temps déjà.

Werder Bremen - Aarhus 2-0

Les Allemands se sont imposés, mais le résultat demeure ouvert.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens Samedi 28 octobre

7 00 Bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 45 L'anglais chez vous - 8 00 Route libre - 8 45 Le miroir du monde - 11 00 Matinée symphonique 12 00 Le quart d'heure de l'accordéon - 12 20 Ces goals sont pour demain - 12 30 C'est ma tournée - 12 45 Informations - 12 55 Colonel-Docteur - 13 05 Demain dimanche - 13 40 Romandie en musique 14 10 Concerto No 3 (Béla Bartok) - 14 30 De la mer Noire à la Baltique - 15 00 Plaisirs de longue durée - 15 30 Documentaire - 15 50 Disques - 16 00 L'auditeur propose - 16 50 Moments musicaux 17 05 Swing-Sérénade - 17 30 L'heure des petits amis - 18 15 Cloches du pays. 18 20 Le micor dans la vie - 18 45 En musique - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Le quart d'heure vaudois 20 00 Discanalyse - 20 45 Concours du meilleur enregistrement - 21 15 La condition humaine : les dockers - 21 40 Radio-Lausanne à Montmartre - 22 30 Informations - 22 35 Entrons dans la danse.

Dimanche 29 octobre

7 10 Salut dominical - 7 15 Informations - 7 20 Sonnez les matines - 8 00 Concert dominical - 8 45 Grand-messe. 9 50 Intermède - 9 58 Sonnerie de cloches - 10 00 Culte protestant - 11 15 Les beaux enregistrements - 12 15 L'actualité paysanne - 12 30 Musiques de chez nous - 12 45 Informations - 12 55 Disques sous le bras - 13 25 Sans paroles... ou presque - 14 00 Auditeurs à vos marques - 14 55 Reportage sportif - 17 00 L'heure musicale - 18 15 Bientôt la Toussaint - 18 25 Disque - 18 30 L'actualité protestante - 18 45 Rosamunde (Schubert) - 19 00 Résultats sportifs - 19 15 Informations - 19 25 Parti sans laisser d'adresse - 19 45 L'abcédaire de l'humour - 20 30 Le Faune et l'Amour (Claude Yvoire) - 21 30 Le Docteur Miracle (Georges Bizet) - 22 30 Informations - 22 35 Romance - 23 00 Orchestre.

Lundi 30 octobre

7 00 Prélude matinal - 7 15 Informations - 7 20 Bonjour la semaine - 8 00 La Terre est ronde - 9 00 A votre service - 11 00 Orchestre Radiosa - 11 10 Causerie : Italie et Suisse en 1848 - 11 25 Sonatine pastorale (A. Mœschinger) - 12 00 Au carillon de midi - 12 45 Informations - 12 55 Le catalogue des nouveautés - 13 30 Les belles heurs lyriques - 14 00 Les Fourberies de Scapin, de Molière - 15 25 Concert-promenade. 16 00 Le vicomte de Bragelonne - 16 20 Orchestre - 16 30 Rythmes d'Europe - 17 00 Petit concert - 17 30 Perspectives. 18 30 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 A tire-d'aile... - 20 00 Enigmes et aventures : Coup fourré - 20 35 Musique de danse - 20 45 Pour l'année Liszt - 22 30 Informations - 22 35 Actualités du jazz.

Télévision Samedi

17 00 Images pour tous - 20 00 Téléjournal - 20 15 Film de marionnettes : Le lion et l'harmonica - 20 30 Film : Le capitaine de Kœpenick - 22 00 Dernières informations - 22 05 C'est demain dimanche - 22 10 Téléjournal.

Dimanche

11 00 Guy de Bres, un réformateur belge - 16 30 Ciné-dimanche - 18 00 Résultats sportifs - 19 30 Comédie : Papa a raison - 19 55 Présence catholique chrétienne - 20 05 Montovani Show - 20 15 Continents sans visa - 21 40 Ouvrez l'œil - 21 45 En différé (football) : Suisse-Suède - 22 25 Téléjournal - 22 55 Dernières informations.

Lundi

20 00 Téléjournal - 20 20 Carrefour - 20 35 Duel à cache-cache - 21 35 Une étoile m'a dit - 21 55 Sport Dépêche - 22 05 Dernières informations - 22 10 Téléjournal et Carrefour.

Cours des billets

Franc français	85,50	-	88,50
Lire italienne	0,68	-	0,70½
Mark allemand	106,50	-	109
Franc belge	8,50	-	8,75
Pesetas	7,05	-	7,35
Dollar USA	4,29	-	4,33
Livre sterling	12,—	-	12,20

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.

Cinéma

Cinéma ETOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 29 (Dimanche : matinée à 14 h. 30) - Un film de Julien Duvivier : **Boulevard**. - Dimanche 29, à 17 h. - D'après le roman d'Alexandre Dumas : **Les trois mousquetaires**. - Lundi 30 : Relâche - Salle réservée à Isma Visco.

CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 29 - (Dimanche : matinée à 14 h. 30) : **Annibal**. - Dimanche 29, à 17 h. - Séance spéciale pour enfants (dès 7 ans) avec **Quand le rire était roi**. - Lundi 30 et mardi 31 : **Les trois mousquetaires**.

Cinéma MICHEL - Fully

Jusqu'à dimanche 29 : **Les amours d'Hercule**. En cinémascope et en couleurs. - Dimanche 29, à 14 h. 30 - Séance spéciale pour enfants (dès 7 ans) avec : **Quand le rire était roi**.

Cinéma REX - Saxon

Jusqu'à dimanche 29 - Fernandel dans : **Crésus**. En cinémascope.

Informations agricoles

● La FAO a rendu notoires, à travers une de ses publications de presse qui est en cours de distribution, les données les plus récentes sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde. Les données sont actualisées au 30 juin 1961. Elles soulignent comment, tandis que la production agricole mondiale dans l'année 1960-61 s'est accrue d'environ 1 %, l'augmentation de la population dans la même période est évaluée à 1,6 %. Donc — relève le document de la FAO

— l'accroissement de la production agricole reste inférieur au taux annuel d'augmentation de la population mondiale.

● La Charte sociale qui était à l'étude depuis plusieurs années au sein du Conseil de l'Europe, a été mise au point et adoptée par le Comité des Ministres des Seize.

La Charte est le pendant du plan social de ce que la Convention européenne des Droits de l'Homme est sur le plan des libertés fondamentales. Elle proclame les droits suivants :

- droit au travail, à des conditions de travail équitables,
- à la sécurité et à l'hygiène dans le travail,
- à une rémunération équitable,
- à la protection des enfants et des adolescents,
- à l'orientation et à la formation professionnelle,
- à la sécurité sociale,
- à l'assistance sociale et médicale,
- à la protection de la famille, de la mère et de l'enfant,
- à la protection et à l'assistance aux travailleurs migrants,
- à la formation de syndicats et à la négociation collective
- et, pour la première fois dans un traité international, au droit de grève

La Charte sociale du Conseil de l'Europe, établie par les gouvernements membres du Conseil, en accord avec l'Assemblée consultative après consultation des experts nationaux et des représentants

DISTRICT DE MONTHÉY

MONTHÉY

Jeunesse radicale

Le Comité J. R. de Monthey porte à la connaissance des Amis-Jeunes-Radicaux et sympathisants de la section que, selon son principe de rotation, le nouveau Stamm J. R. sera tenu au Café des Tramways, chez M. Charlot Grau.

Il se tiendra comme toujours les vendredis dès 18 h. 30 et ceci à partir du 27 octobre 1961. Venez nombreux fraterniser avec les membres de la section.

Nous profitons de vous rappeler que le service d'entraide fonctionne tous les soirs de 18 à 20 h. - Tél. 4 26 06. Le Comité.

CONFÉDÉRATION

ET VOICI L'ECU D'OR ...

... grâce à qui tant de nos chapelles, églises, châteaux, belles demeures peuvent être sauvés !

De samedi 28 octobre au dimanche 5 novembre, aura lieu sur l'ensemble du territoire valaisan la vente de l'ECU D'OR qui n'est rien d'autre qu'un succulent chocolat.

C'est grâce au produit de cette vente annuelle que la forêt vierge de Derborence, document scientifique d'une incomparable valeur, put être sauvée de toute déprédation.

Cette année les Liges pour la défense du visage aimé du pays ont décidé d'affecter 100.000 francs de cette vente à la protection d'un site spécialement enchanteur, sis sur les bords du lac de Lugano, MORCOTE.

Le solde sera utilisé pour d'autres œuvres et nous savons que le Valais reçoit toujours une part bien supérieure à celle à laquelle il pourrait prétendre. De 1955 à ce jour, c'est plus de 350.000 francs qu'il a reçus et affectés à la restauration de ses monuments. Chaque année, nous recevons d'office plus de 11.000 francs uniquement pour l'entretien des forêts d'Aletsch et de Derborence. Et la vente de l'Ecu en Valais ne rapporte même pas Fr. 10.000.

Nous recevons beaucoup, montrons-nous dignes de cette générosité en achetant de bon cœur les Ecus qui nous seront présentés ces jours prochains.

L'augmentation de la radioactivité inquiète le Conseil fédéral

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a pris connaissance avec inquiétude du dernier rapport de la commission fédérale pour la surveillance de la radioactivité, rapport dont il ressort que cette activité est vingt fois plus forte que durant les premiers mois de l'année. Bien que le degré de radioactivité de l'air et de l'eau ne puisse causer actuellement un danger immédiat pour la santé, le Conseil fédéral exprime le ferme espoir que les essais, en particulier avec des bombes de gros calibre, seront suspendus avant que la radioactivité de l'air et de l'eau ait atteint un degré dangereux pour la santé. Le Département de l'intérieur sera chargé d'intensifier la surveillance du degré de la radioactivité de l'air et de l'eau.

Le budget de la Confédération pour 1962 : boni de 122 millions

Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale le projet de budget de la Confédération pour l'année 1962. Sous réserve de mesures que le Conseil fédéral devra encore prendre dans le domaine agricole, le budget prévoit un boni de 122 millions de francs. Les recettes atteindront vraisemblablement 3618 millions, les dépenses 3498 millions et l'excédent de charges du compte des variations de la fortune 88 millions. Le boni servira

Association romande des troupes motorisées

(Section du Valais)

L'activité de l'année 1961 tire à sa fin, mais avant de mettre leur voiture sur les plots, les chauffeurs militaires valaisans auront encore une fois l'occasion de se rencontrer le **dimanche 29 octobre**. Le matin, une petite épreuve de famille, où chacun devra faire preuve de finesse et de mémoire, mènera les équipes composées du père, de la mère et des nombreux enfants de Sion à Martigny. Les participants à ce rallye qui n'entre pas dans le cadre des manifestations au programme de la Section se rassembleront à 10 heures précises sur la place du Service des Automobiles, route de Lausanne, Sion. Départ à 10 h. 15. Grâce aux dons de nombreuses maisons de vin, chacun rentrera avec une bonne bouteille d'« huile de coude ». A midi, après l'apéritif offert, la raclette sera servie à l'intérieur du restaurant du Camping de Martigny, propriété de M. Moret. Tout le monde seair à l'abri du froid, de

Le musée suisse de gymnastique et de sport à Bâle



Voici quelques éléments de l'exposition permanente qui occupe quatre étages. Au premier plan un « cheval » qui ne date pas de la dernière pluie, alors que les effets de gymnastique à l'arrière-plan nous viennent aussi du temps de nos grands-pères.

VAUD

Oui à l'initiative sur l'Aubonne

Dimanche, le corps électoral vaudois était appelé, en plus de la votation fédérale, à se prononcer sur une initiative dite de l'Aubonne, dont le but est de soumettre toute décision concernant l'octroi d'une concession des eaux au vote populaire, si la demande en est faite par 6000 citoyens actifs dans un délai de trois mois. Le Conseil d'Etat présentait un contre-projet noir-et-blanc qui ne donnait satisfaction ni aux partisans de l'initiative, ni aux adversaires.

En définitive, l'initiative a été acceptée par 22 401 oui contre 17 925 non. Le referendum cantonal est donc introduit par cette votation pour l'octroi de la concession des eaux à des buts hydro-électriques.

minVitine
WANDER

Une nouvelle et agréable façon de maigrir

La Société fédérale de gymnastique
L'OCODURIA organise son

GRAND LOTO

au Café des Messageries à Martigny-Ville

Samedi 28 octobre, dès 20 h. 30

Dimanche 29 octobre, dès 16 heures

SUPERBES LOTS

UN GRAND AN

Chrysan thèmes

Pot 4.-

S. SAUBERLI

médecin-dentiste

à repris ses consultations régulières.

Vignes à vendre ou à échanger

contre propriétés d'autre nature. Sises en bordure de la route de la Forclaz. Surface : resp. 1000 et 1400 m². - Téléphoner au No (027) 2 20 53



Communication à nos clients :

Enrichissez le fourrage de vos jeunes pores en y ajoutant du

Minera III

Il contient tous les sels minéraux et principes actifs nécessaires à une croissance harmonieuse.

Le Minera III contient de l'auromycine et de l'Hygromix et prévient donc aussi les vers.

Notre collaborateur, M. Henri Jauhin, rue du Tunnel 9 - Lausanne, téléphone (021) 23 74 90 se fera un plaisir de vous donner d'autres renseignements sur le Minera III.

Jacob Tobler S.A., St-Gall 6^{te} Spécialités pour l'agriculture, tél. (071) 24 18 52

Cinéma

Jusqu'à dimanche 29 - 18 a. révolus - (Dim. : matinée à 14 h. 30) - Jean-Pierre Léaud et Magali Noël dans :

BOULEVARD

Toute la tendresse et l'humour de Paris.

Dimanche à 17 h. - (16 ans révolus) - La meilleure version à ce jour :

LES TROIS MOUSQUETAIRES

Lundi 30 : Relâche.

Jusqu'à dimanche 29 - 16 ans révolus) - Une œuvre classique :

ANNIBAL

avec Victor Mature et Rita Gam.

Dimanche, à 17 h. (enfants dès 7 ans) :

QUAND LE RIRE ÉTAIT ROI

Lundi 30 et mardi 31 - (16 ans révolus) :

LES TROIS MOUSQUETAIRES

Jusqu'à dimanche 29 - 16 ans révolus - Un grand film d'aventures :

LES AMOURS D'HERCULE

avec Jayne Mansfield.

Dimanche à 14 h. 30 - (enfants dès 7 ans) :

QUAND LE RIRE ÉTAIT ROI

Jusqu'à dimanche 29 - 16 ans révolus - Fernandel et Rellys dans :

CRÉBUS

Un film charmant, émouvant.

Vendredi 27, à 20 h. 30
Dimanche 29 - (16 ans) - Un homme qui porta la loi dans ses saccages et qui distribua la justice... balle par balle :

LA JOURNÉE DES VIOLENTS

Fred Mac Murray, Jean Welton et John Ericson. - Violence, tentation, trahison. En ciné-réception et couleurs.

Samedi - Dimanche, à 20 heures 45 : Fernandel, plus en verve que jamais, dans :

LE CAÏD

Un gala de bonne humeur à ne pas manquer. - (Dès 16 ans révolus).

Importante entreprise industrielle cherche pour ses services à la clientèle un

DÉLÉGUÉ TECHNIQUE

Si la vente vous intéresse et que vous faites preuve d'initiative et de dynamisme,

Si vous avez de l'expérience dans la métallurgie, les machines-outils et la soudure (éventuellement serrurier ou chaudronnier),

nous vous offrons

- la possibilité de vous créer en peu de temps une situation enviable au sein d'une société internationale en plein développement ;
- des possibilités de gain intéressantes ;
- un soutien efficace par la publicité et la promotion des ventes ;
- une formation adéquate assurée par la Société.

Prière d'adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, références, copies de certificats, photo et prétentions de salaire sous chiffre PG 61.869 L à Publicitas Lausanne.

Jeune fille est demandée comme

sommelière

dans bon Café-Restaurant, à Vevey.

Offre au Café des Alliés 66.

Téléphone 51 20 85.

Pour la Toussaint

Chrysanthèmes et pensées fleuries. Grand choix.

Etablissement horticole F. MAYE, Chamon, tél. (027) 4 71 42.

La Société du Télésiège de La Creusaz S.A., Les Marécottes-Salvan, cherche pour son service d'exploitation du Télésiège et des Téléskis,

un employé principal

pour diriger le personnel et la surveillance des installations. Bonnes connaissances pratiques en mécanique et électricité exigées.

Activité variée et intéressante, situation d'avenir. Demandons esprit d'initiative et d'organisation.

Adresser offres avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire au Président du Conseil d'Administration, M. Marc Jacquier, Salvan.

Zirat

détruit rats et souris

Vente : commerces spécialisés
boîtes de 200 g Fr. 2.80
500 g Fr. 4.80

W. ZOFINGUE

Arboriculteurs !

Pour vos plantations d'automne, à vendre magnifiques sujets (sélectionnés, sans virus).
Pommiers : Jonathan, Jone-red, Golden Delicious, Gravenstein, Cox-Orange, Starking, Clarc.
Poiriers : Williams, Louise-Bonne.

Pépinières : Marcel Valloton, Fully

Tél. (026) 6 33 75

TOUSSAINT CHRYSANTHÈMES

tous coloris - teintes nouvelles

PENSÉES FLEURIES

Nombreux dépositaires en Valais :

ST. GINGOLPH : Epicerie Grept - VOUVRY : Boulangerie Gachet - RIDDES : M. Josy Pitteloud - ISÉRABLES : Epicerie André Monnet - LEYTRON : Coopérative Consommation - ARDON : Epicerie Bérard - VETROZ : Irma Cotter et Roduit - CONTHEY : Georges Germanier fruits - BASSE-NENDAZ : Epicerie Hermann Fournier - ST. LEONARD : Mme Aristide Bitz - RÉCHY : Coopérative de Consommation - ST. GERMAIN : Epicerie Léon Luyet - GRIMISUAT : Epicerie Marc Balet - ORSIÈRES : Epicerie Fernand Troillet - LIDDES : Epicerie Darbellay-Tochet - SEMBRANCHER : Epicerie Coopérative Concordia - SINSINE : Epicerie Coopérative Consommation - AVEN : Epicerie Coopérative Consommation - ERDE : Syndicat agricole - PREMPLOZ : Epicerie A. Bertouzo - CHALAIS : Epicerie Métrailler.

Ben Newy Saxon

Etablissement : Tél. (026) 6 21 83 - Magasin : Tél. 6 23 63.

Deux recours contre les élections du district d'Hérens

Un recours contre la décision du Conseil d'Etat concernant Nendaz

Prix Nobel de littérature



Le Prix Nobel de littérature 1961 a été décerné au poète yougoslave Ivo Andrić, que montre notre photo.

Il avait déjà la corde au cou !

La corde au cou, un condamné à mort a attendu 20 minutes le moment de son exécution. Finalement, un sursis lui a été accordé et il a été reconduit dans sa cellule.

Reconnu coupable d'avoir assassiné, afin de le voler, le général en retraite Mahmoud Borhan, Labib Ayoub devait être exécuté hier matin en même temps que son complice Azouz Chafic Hanna.

Pendant que l'on procédait aux préparatifs de l'exécution, son avocat accomplissait d'ultimes démarches pour le sauver. Il demanda notamment une suspension de la sentence pour permettre au chef de l'Etat d'examiner le cas de son client. Le substitut du parquet en référé alors à son chef qui soumit l'affaire au procureur général. Celui-ci décida finalement de suspendre l'exécution de Labib Ayoub et celle de l'autre condamné.

La presse égyptienne, qui affirme qu'il n'y a jamais eu de précédent à un pareil incident, publie des documents photographiques montrant le condamné à mort au moment où il entre dans la chambre d'exécution et au moment où, le sourire aux lèvres et louant « la justice céleste », il en sort.

Nous apprenions hier soir que des citoyens ont déposé recours au Tribunal fédéral contre la décision du Grand Conseil du 25 septembre d'accepter le recours conditionnel de MM. Bonvin et consorts à Vex et de faire revoter dans le district d'Hérens pour les députés.

Nous apprenions d'autre part hier que des citoyens avaient déposé recours contre les élections du 22 octobre pour diverses irrégularités.

Enfin, nous sommes en mesure d'annoncer qu'un recours vient d'être adressé au Tribunal fédéral contre la décision du Conseil d'Etat de casser les élections de juillet à Nendaz à la suite d'un recours déposé par des citoyens conservateurs de cette commune.

Comment s'y retrouver, dans cette avalanche? Nous allons essayer de prendre chaque cas et de le situer aussi clairement que possible, d'après les renseignements que nous avons pu glaner.

Le recours au Tribunal fédéral concernant le district d'Hérens

En date du 25 septembre, réuni en session extraordinaire, le Grand Conseil prenait connaissance de l'acceptation par le Tribunal fédéral du recours Aymon, à Ayent, qui avait été repoussé par le Grand Conseil. On sait qu'il s'agissait d'une inscription injurieuse annulant un bulletin conservateur et, du même coup, modifiant la répartition des sièges. A cette même date du 25 septembre, le Grand Conseil décidait de reprendre en considération le recours Bonvin et consorts, à Vex, QU'IL AVAIT REPOUSSÉ ANTERIEUREMENT. Or, aucun recours au Tribunal fédéral n'a été déposé par MM. Bonvin et consorts. Le Grand Conseil ne possédait donc aucune décision de l'instance d'appel lui permettant de revenir sur ce recours! Ceci sans parler de l'irrecevabilité de ce recours de Vex dont le caractère CONDITIONNEL n'est pas connu de notre loi sur les élections et votations.

Pour ces motifs, des citoyens demandent au Tribunal fédéral de déclarer nulle la décision du Grand Conseil du 25 septembre et, par le fait même, d'annuler sa décision de fixer de nouvelles élections, les résultats modifiés par l'acceptation du recours Aymon par le Tribunal fédéral demeurant acquis.

Nous croyons savoir également que la décision de faire revoter uniquement pour les députés est contestée par les recourants. L'UNITÉ DES ÉLECTIONS de députés et de suppléants saute aux yeux de chacun. Le Grand Conseil n'en doutait pas lui-même puisqu'il n'a sanctionné cette proposition du Conseil d'Etat qu'à une voix de majorité!

Mais, fera-t-on remarquer, CE RECOURS EST DÉPOSÉ ALORS QUE LES

NOUVELLES ÉLECTIONS DÉCIDÉES PAR LE GRAND CONSEIL ONT DÉJÀ EU LIEU!

Nous touchons ici du doigt la légèreté, pour ne pas dire le « je m'en foutisme » avec lequel on traite les droits des citoyens dans notre République car CES NOUVELLES ÉLECTIONS ONT EU LIEU ALORS QUE LE DÉLAI DE RECOURS N'ÉTAIT PAS EXPIRÉ!!!

En effet, ce délai est de UN MOIS à partir de la notification de la décision aux intéressés. Or le Grand Conseil a pris sa décision le 25 septembre et le Conseil d'Etat a fixé les nouvelles élections au 22 octobre, soit trois jours avant la fin du délai de recours!

C'est donc dans le temps utile que le recours actuel est déposé. Il est parfaitement recevable et le Tribunal fédéral n'aura pas à s'occuper de savoir si l'on a déjà voté puisque l'on NE POUVAIT PAS VOTER avant l'expiration du délai de recours! Le Tribunal fédéral ne manquera d'ailleurs pas de s'étonner qu'un gouvernement cantonal puisse escamoter ainsi les droits très précis que la loi accorde aux citoyens en cette matière...

Le recours contre les élections du 22 octobre

Des citoyens ont constaté lors des élections du 22 octobre dans le district d'Hérens plusieurs irrégularités, notamment à Evolène. Nous ne pouvons dire d'une manière assez précise de quels faits il s'agit mais nous croyons savoir qu'ils ont trait à la violation de la liberté de vote et à la pression électorale, cas qui impliquent l'annulation des élections. Nous

aurons sans doute l'occasion de renseigner ultérieurement plus à fond nos lecteurs sur ce point.

Le recours au Tribunal fédéral concernant Nendaz

Lors de la répétition des élections communales de juillet, à Nendaz, l'entente radicale-socialiste emporta la majorité. Des citoyens conservateurs firent recours au Conseil d'Etat. Ce dernier a décidé comme on le sait, d'accepter ce recours et, par conséquent, de fixer de nouvelles élections aux 4 et 5 novembre. C'est contre cette décision qu'un recours est adressé aujourd'hui au Tribunal fédéral. Les recourants contestent au Conseil d'Etat le droit de prendre une telle décision sur la base de cas qui ne constituent nullement des irrégularités. Nous croyons savoir d'autre part que l'attitude du Conseil d'Etat dans cette affaire a été inspirée par des motifs n'ayant rien à voir avec une étude sérieuse du dossier et que les recourants sont à même de l'établir par des faits aussi troublants que précis.

Autres recours Dans le district de Loèche

D'après certains bruits, des irrégularités auraient à nouveau marqué les nouvelles élections de députés et députés-suppléants dans le district de Loèche, le 22 octobre.

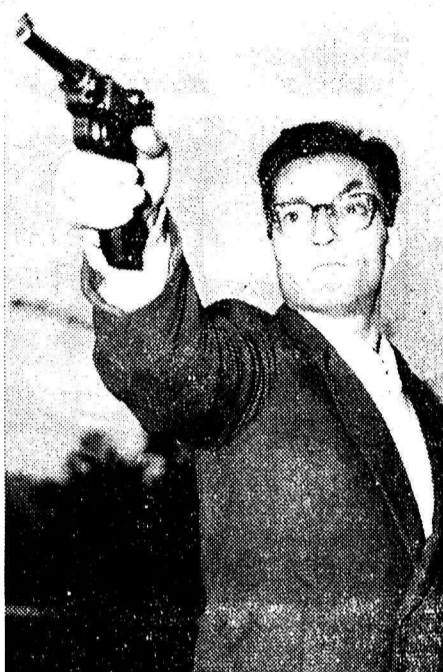
Des citoyens appartenant au parti chrétien-social seraient en train de préparer un recours.

L'affaire des vignes

Nous apprenons ce matin que les défenseurs des vigneronniers dernièrement condamnés par le Tribunal de Martigny à des amendes pour insoumission à l'ordre d'arrachage des vignes donné par l'Etat du Valais ont déposé recours au Tribunal fédéral. Un pourvoi en nullité auprès de la Cour de cassation pénale du Tribunal fédéral a également été déposé.

Nous croyons savoir que les défenseurs se basent sur le fait que nul ne peut être condamné deux fois pour la même faute, ce qui leur paraît être le cas en l'occurrence puisque l'Etat s'est substitué aux propriétaires pour détruire les parcelles incriminées.

Le meilleur tireur au pistolet du tir en campagne



C'est l'Uranais Joseph Jauch de Muttenz qui a réussi 106 points sur un maximum de 108, résultat qui n'a jamais été atteint auparavant.

Mort d'un pionnier du cinéma

M. Joseph Schenck, l'un des pionniers du cinéma, est mort dimanche à Hollywood, à l'âge de 83 ans, des suites d'une longue maladie. Directeur pendant des années des studios de la 20th Century, il lança les premières stars Fatty Arbuckle, Buster Keaton, Constance Talmadge et sa sœur Norma Talmadge qu'il épousa en 1916, John Barrymore, etc. Plus tard, tribua d'autre part au succès de Mike Todd.

Joseph Schenck a été le producteur de films restés célèbres: Don Quichotte, Little Annie Rooney, The Untamed, avec Rudolph Valentino, et La ruée vers l'or, avec Charlie Chaplin.

Plastic contre le directeur du « Figaro »

Une bombe au plastic a fait explosion devant la porte de l'appartement de M. Pierre Brisson, directeur général du « Figaro ».

M. Brisson, qui se trouvait chez lui, n'a pas été blessé, mais les dégâts sont importants.

Réalités suisses

L'agriculture suisse en danger

L'O. E. C. E. publie un rapport consacré aux tendances des politiques agricoles. Elle met ainsi un sujet d'actualité brûlante en relief, sur le plan international. Le comité directeur de l'Union suisse des Paysans a examiné pour sa part le rapport du secrétaire des Paysans suisses sur les conditions de frais et de rendement de l'agriculture suisse en 1961.

L'excellente documentation remise à cet effet aux milieux intéressés se fonde sur des faits concrets. Elle laisse constater la situation défavorable de l'agriculture, aussi bien pour les frais de production que pour les revenus, ce qui, de l'avis de certains, exige que l'on demande de nouvelles hausses de prix.

Il est assez paradoxal, en fait, alors que le progrès se poursuit à un rythme et une cadence extraordinaire sur le plan industriel, que dans ce secteur le pouvoir d'achat des consommateurs augmente, le débouché des denrées agricoles ne suive pas la marche ascendante. On ne peut pas prétendre toutefois que les agriculteurs ne consentent pas les efforts d'adaptation nécessaires, des investissements conséquents. Il suffit de constater l'endettement actuel agricole de la Suisse pour s'en rendre compte. Cela n'empêche pas de laisser constater une crise certaine dans le milieu rural, milieu qui a été, ne l'oublions pas, le fondement de notre société moderne.

Ce phénomène des problèmes de l'agriculture ne se traduit pas seulement sur le plan suisse, mais l'on peut constater qu'il est général. Ceci est d'autant plus paradoxal, constate le rapport de l'OECE que si les paysans produisent trop cela ne nous empêche pas de constater que 1 milliard 800 millions d'hommes ont faim.

Un fait reste probant, l'agriculture subit une crise sérieuse, notamment dans les pays industriels du monde où elle produit trop en regard des besoins à satisfaire.

L'intérêt du rapport présenté en Suisse repose sur des chiffres permettant de traduire certaines conclusions faciles à tirer.

Les frais d'exploitation de l'agriculture suisse ne se sont guère modifiés ces dernières années. Par contre, les nouveaux investissements, pour la plupart dus à un manque de main-d'œuvre, et surtout à une mécanisation progressive, accroissent sensiblement les frais dans les postes de l'intérêt, de l'entretien et de l'amortissement. La légère diminution des frais de main-d'œuvre s'explique du fait qu'il y a pénurie. De nombreux employés occupés dans l'agriculture exigent un statut plus favorable, sollicitent des réductions d'horaires, ce qui alourdit immanquablement les tâches incombant aux membres des familles paysannes et des collectivités agricoles.

Les calculs des frais de rendement pour 1961 ascendent à 3320 francs par hectare. Si le rendement brut de la culture des champs est nettement inférieur du fait de la diminution des récoltes dans les céréales fourragères, les fruits à pépins et les pommes de terre, par contre, celui de la production animale s'accroît grâce à une production accrue de viande. Dans le secteur laitier, le prix net par kilo de lait s'est amélioré.

Par contre, les chiffres les plus intéressants relèvent de l'étude sur le rendement. Ce rendement est évalué à 285 fr. par hectare, ce qui représente un intérêt de 2,42 % du capital engagé et le produit moyen du travail du paysan est évalué à 23 fr. 05 par journée de travail d'homme. Il est donc inférieur de plus de 4 fr. par jour au revenu moyen des classes que l'on peut comparer dans les milieux non agricoles et les régions rurales et mi-urbaines. Si on analyse les moyennes portant sur 5 ans soit de 1957 à 1961 on constate que le produit du travail paysan est inférieur de 2 fr. à la rétribution considérée comme équitable par la législation actuelle.

Il convient aussi de constater que les exploitations comptables contrôlées par le secrétariat des Paysans suisses révèlent une surface moyenne de quelque 15 hectares, signifiant que les résultats ci-dessus dépassent les conditions de revenu réel en moyenne de l'ensemble des exploitations paysannes suisses. Pour les pay-

Après l'explosion soviétique Le nuage atomique

Le nuage atomique formé à la suite de l'explosion nucléaire géante déclenchée par l'URSS, lundi, dans la région de l'Arctique, se trouve entre le nord du Japon et le Kamchatka et se déplace vers une zone située au sud des îles Aléoutiennes, indique le Bureau météorologique de Washington. Un porte-parole a déclaré que les services météorologiques ne pouvaient prévoir,

sans de montagne, la situation est encore plus grave.

On constate donc que le revenu paysan ne s'étant pas amélioré, il existe un malaise agricole. Les milieux intéressés envisagent des mesures d'ensemble pouvant aboutir à une solution de ce grave problème.

Certes, on a envisagé tour à tour la réduction des prix de revient, l'accroissement de la consommation, l'accroissement des revenus non agricoles de la population agricole par la création d'emplois complémentaires dans les régions rurales et par une participation plus active des agriculteurs aux activités de transformation et de distribution. Mais ce ne sont, pour l'instant, que des perspectives sans réalisation concrète.

Quant à l'exode rural, il n'est qu'une solution partielle qui ne résoudrait en fait rien, car il ne faut pas l'oublier, l'agriculture reste un élément essentiel et nécessaire à la vie suisse. En ne voulant pas prendre les mesures qui s'imposent, on risque de voir le problème s'aggraver.

Il y a donc un style d'action qui doit être découvert pour permettre précisément la promotion du monde rural à des conditions de vie meilleure. Nous souhaitons que les intéressés trouvent avec les autorités, à bref délai, les solutions qui deviennent de plus en plus urgentes d'année en année. Guy Zwissig.

D'un numéro à l'autre

pour le moment, si le nuage se dirigeait vers l'Alaska ou s'il prendrait la direction du Canada. Les particules radioactives voyagent à environ 10.000 m. d'altitude et sont poussées par des vents soufflant à quelque 125 km-heure.

La grève des transports en France

Hier, jeudi, on estime à 500.000 le nombre des employés des entreprises de transport (SNCF, autobus, métro) qui se sont mis en grève pour 24 heures. Aujourd'hui, ce sont les employés du gaz et de l'électricité qui font grève pendant quatre heures.

Lagaillarde, Ortiz et Cie sont déportés aux Canaries

Le gouvernement espagnol, qui avait fait arrêter à Madrid le 7 octobre les chefs ultras français Lagaillarde, Ortiz, Lacheroy, Argoud et autres, a décidé hier de déporter ces encombrants personnages aux îles Canaries. Des mesures de déportation identiques ont été prises envers les autres activistes français réfugiés en Espagne.

Des chars blindés soviétiques au cœur de Berlin-Est

Trente chars soviétiques ont fait leur apparition la nuit passée au cœur de Berlin-Est. Les tanks ont défilé le long de la Lénine-Allée, ont traversé Alexandra-Platz et se sont dirigés vers Unter den Linden. L'arrivée des chars soviétiques fait suite au déploiement de force effectué au cours de la journée par les troupes américaines qui, à deux reprises, étaient entrées dans la zone orientale.

Gursel élu à la présidence de la République turque

Le général Djemal Gursel a été élu président de la République turque hier par 434 voix sur 607 au premier tour de scrutin. 173 bulletins blancs ont été déposés. La majorité constitutionnelle requise était de 405 voix. Le général Gursel n'a pas pris part lui-même au vote.

La Chambre des députés, elle, a commencé le scrutin pour l'élection de son président, mais aucun des deux candidats en présence n'a pu obtenir au premier tour la majorité. La Chambre s'est ajournée sans fixer la date de sa prochaine séance.

Jeux fous et mortels

Une jeune fille de 16 ans, Mary Patricia Fay, a été tuée d'une balle, dans la nuit de lundi, lors d'une réunion joyeuse au cours de laquelle l'on tirait des balles dans le parquet pour faire danser les gens, annonce la police de Melbourne. Un peintre de 21 ans a été accusé d'homicide.

La police précise que l'on tira plusieurs coups avec un fusil à répétition de calibre 22 au cours de la réception. On a trouvé les traces de cinq balles dans le sol de la cuisine.